

TARIFS applicables

par **EAU DE GRAND PARIS SUD**

à compter du **1^{ER} JANVIER 2025**



eau.grandparissud.fr



Tarifs - Eau potable

Consommation : 1,2699 € HT/m³

€ HT

TARIFS COMPTEURS	Frais d'accès au service	compteur diamètre ≤ 40	41,79
		compteur diamètre ≥ 60	101,52
	Abonnement annuel	compteur diamètre 15	20,58
		compteur diamètre 20	30,90
		compteur diamètre 30	82,39
		compteur diamètre 40	179,19
		compteur diamètre 60	317,88
		compteur diamètre 80	506,34
		compteur diamètre 100	965,90
		compteur diamètre 150	2 010,09
compteur diamètre 200	2 010,09		

Tarifs - Frais et prestations annexes

€ TTC

FRAIS	Retard de paiement (15 jours) professionnels		40,00	
	Retard de paiement (15 jours) particuliers		10,00	
	Rejet de paiement (tout type de paiement)		10,00	
				€ HT
	Fermeture pour non paiement		88,69	
	Déplacement d'un agent jour de semaine 8h-18h		41,39	
	Déplacement d'un agent en dehors de la plage 8h-18h et samedi		70,95	
	Déplacement d'un agent dimanche et jour férié		177,38	
	Déplacement pour relève convoquée suite à non accès au compteur		100,52	
	Prise d'eau frauduleuse	compteur diamètre ≤ 40	1 182,49	
		compteur diamètre ≥ 60	10 812,00	
	Intervention illicite sur compteur		1 182,49	
	Remplacement/renouvellement du dispositif de comptage suite à négligence de l'abonné	compteur diamètre ≤ 20	94,61	
		compteur diamètre 30	201,02	
		compteur diamètre 40	295,64	
		compteur diamètre 60	650,38	
		compteur diamètre 80	697,68	
compteur diamètre 100		815,93		
compteur diamètre 150		1 478,12		
compteur diamètre 200	1 596,37			
PRESTATIONS ANNEXES	Vérification d'un compteur sur banc d'essai (selon norme COFRAC) pour un compteur diamètre ≤ 40		532,12	
	Vérification d'un compteur sur banc d'essai (selon norme COFRAC) pour un compteur diamètre > 40 à 150		827,73	
	Analyse d'eau en laboratoire		159,64	
	Installation et dépose d'un ensemble mobile de comptage et de disconnexion de diamètre 60 ou 100 mm		413,89	
	Abonnement carte pour borne de puisage à prépaiement (forfait annuel)		43,68	
	Autorisation de puisage partie fixe (forfait)		162,18	
	Autorisation de puisage mobile (forfait)		1 000,00	

PÉNALITÉS RELATIVES AUX AUTORISATIONS DE PUISAGE	Non respect des conditions techniques de puisage	à la 1 ^{ère} infraction	1 500,00	
		à la 2 ^{ème} infraction	5 000,00	+ exclusion définitive
	Dégradation d'ouvrage du réseau d'eau		1 000,00	